

MISE À JOUR IMPORTANTE | MESURES SANITAIRES ET DE SÉCURITÉ POUR LES ÉLÈVES ET LE PERSONNEL

1 message



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario

Inscriptions

[Click here for English summary](#)

COMMUNICATION AUX PARENTS CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO LE 26 AOÛT 2020

Chers parents, tuteurs et tutrices,

J'espère que vous vous portez bien. Vous trouverez dans la présente communication plusieurs informations qui vous permettront de préparer, avec votre enfant, le retour en classe. Nous vous invitons à prendre connaissance de cette [liste de rappels](#), qui vous permettra d'avoir toute l'information en main pour la première journée d'école. Cette liste sera mise à jour régulièrement et est disponible sur notre [Portail Retour à l'école](#).

Mesures sanitaires et de sécurité pour les élèves et le personnel

La santé et la sécurité de nos élèves et de notre personnel sont notre priorité. Voici un aperçu des mesures sanitaires et de sécurité dans nos écoles:

- **Auto-dépistage.** Nous vous demandons de vous familiariser avec l'autoévaluation des symptômes, que vous devrez effectuer tous les jours avant l'arrivée de votre enfant à l'école. L'autoévaluation est disponible en [français](#) et en [anglais](#), sur le site du gouvernement de l'Ontario et sur notre [Portail Retour à l'école](#).
- **Port du masque**
 - **Élèves:** Le port du masque, en tissu ou non-médical, sera obligatoire pour tous les élèves de la 4^e à la 12^e année et fortement recommandé pour les élèves de maternelle à la 3^e année dans les aires de déplacement communes. Le port du masque est obligatoire pour les élèves de 3^e année dans les classes mixtes 3^e-4^e année.

Afin d'aider votre enfant à se familiariser avec le port du masque, sa manipulation et son entretien, nous vous encourageons à visionner cette [vidéo](#). Vous trouverez également une liste de bonnes pratiques liées au masque dans notre [liste de rappels](#).

- **Personnel:** Tout le personnel des écoles portera un masque médical et une visière. Des masques avec fenêtre seront également disponibles pour toute personne qui le requiert ou dans le cadre de l'appui qu'elle fournit aux élèves.

- **Transport scolaire:** Le port du masque en tissu ou non-médical sera obligatoire pour tous les élèves de la maternelle à la 12e année dans les autobus scolaires. Le port du masque sera également obligatoire pour tous les chauffeurs.
- **Aménagement des salles de classe.** Afin de respecter la distanciation physique, le mobilier et le nombre de pupitres seront réduits. Les tapis de style carpepe seront également enlevés. Des séparateurs seront installés dans les classes qui ont des tables collaboratives et dans lesquelles la distanciation physique est plus limitée.
- **Nettoyage.** Toutes nos écoles ont mis en place un protocole rigoureux de nettoyage et de mesures d'hygiène. Le nettoyage des espaces aura lieu de façon accrue et les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées au moins deux fois par jour et plus fréquemment, au besoin.
- **Ventilation.** Dans toutes les écoles du CEPEO, les systèmes de ventilation sont vérifiés selon un calendrier d'inspection établi et sont conformes aux normes provinciales. Des entretiens préventifs et des changements de filtres sont fait régulièrement. D'autres mesures, comme l'ouverture des fenêtres et des portes seront privilégiées pour faciliter l'aération. Les salles de toilettes seront fréquemment aérées et la ventilation y sera régulièrement vérifiée.

Veillez noter qu'en fonction des éléments probants disponibles, rien n'indique que la COVID-19 peut être transmise par les appareils de conditionnement d'air ou les systèmes de ventilation aux personnes dans d'autres pièces desservies par le même système de chauffage, de ventilation ou de conditionnement d'air. Veuillez consulter à cet égard, la fiche de questions-réponses de Santé publique Ottawa ([Suivre le lien](#)).

- **Déplacements.** Les déplacements des classes se feront en évitant les contacts entre les différentes cohortes.
- **Récréations.** Chaque classe restera avec sa cohorte lors des récréations. Il n'y aura pas de mixité des classes.
- **Formation du personnel en santé et sécurité.** Tout notre personnel est formé sur les mesures de santé et de sécurité.
- **Protocole de cas soupçonné ou confirmé (élèves et employés).**
Nous vous invitons à prendre connaissance des directives du gouvernement annoncées ce jour, le 26 août, pour la gestion des cas de COVID-19 dans les écoles ([Suivre le lien](#)).

Si un signe ou un symptôme de COVID-19 venait à être décelé chez un élève ou un membre du personnel, ce dernier sera placé dans un local d'isolement, sous supervision d'un membre du personnel muni d'un équipement de protection individuelle, en attendant de quitter l'école. Le local d'isolement sera fermé et localisé à un endroit facile à surveiller. Puisque les symptômes de la COVID-19 sont variés, le gouvernement conseille de renvoyer les élèves à la maison dès qu'ils se sentent malades.

Les tests de dépistages ne seront pas obligatoires pour les élèves renvoyés à la maison. Le gouvernement conseille au minimum un isolement de 14 jours et de consulter un médecin. Si l'enfant effectue un test et que le résultat s'avère négatif, il pourra retourner à l'école dans les 24 heures suivant la fin des symptômes.

Advenant un cas confirmé ou soupçonné de COVID-19 à l'école, la direction informera le bureau de santé publique local. C'est le bureau de santé publique local qui assurera la recherche de contacts et désignera les cohortes pour lesquelles le risque d'exposition est élevé et dont l'isolement est nécessaire.

La direction d'école tiendra un registre des individus dans l'école tous les jours. Ce registre facilitera la recherche des contacts par les autorités en santé publique, advenant la confirmation d'un cas de la COVID-19.

- **Élève en auto-isolement.** Tout élève en auto-isolement à la maison (dans l'éventualité de cas soupçonnés ou confirmés) recevra une planification de son enseignant-e titulaire afin de poursuivre

son apprentissage. L'école de votre enfant fournira tous les détails à cet effet.

Anxiété du retour à l'école

Toute rentrée scolaire suscite de nombreuses émotions. Cela est d'autant plus vrai cette année. Nous vous invitons à consulter les nombreuses ressources de bien-être et santé mentale disponibles sur notre [Portail Retour à l'école](#). Vous y trouverez notamment des pistes de discussion pour vous et votre enfant pour l'aider à se préparer, avec calme et assurance, à la rentrée.

Ressources de Santé publique Ottawa

Santé publique Ottawa a mis en ligne une série de [ressources à l'intention des élèves, des parents et du personnel scolaire](#) en prévision de la rentrée. Nous vous encourageons à les consulter.

Précision transport scolaire

Le transport scolaire sera opérationnel dès la rentrée scolaire du 3 septembre. Les écoles du CEPEO ne sont pas touchées par la décision du Ottawa Student Transportation Authority (OSTA) de retarder son service, puisque ce dernier ne dessert que les conseils scolaires anglophones.

Guide du retour à l'école

Nous vous invitons à consulter régulièrement les dernières mises à jour de [notre guide de retour à l'école](#) disponible sur notre site web.

Nous vous rappelons que l'école de votre enfant communiquera avec vous afin de partager les modalités de fonctionnement pour la rentrée scolaire.

Soyez assurés que tous les membres du personnel feront en sorte que cette rentrée scolaire exceptionnelle se fasse dans la bienveillance et le calme. Ils veilleront également à accompagner vos enfants dans cette nouvelle réalité scolaire.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec l'école de votre enfant.

Je vous remercie à nouveau de votre collaboration et vous souhaite de bien profiter des derniers jours de vacances de votre enfant.

Sylvie C. R. Tremblay
Directrice de l'éducation

[Portail Web Retour à l'école / Back-to-School Web Portal](#)



CEPEO.ON.CA

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
2445 Boul. St-Laurent, Ottawa, ON K1G 6C3
